

PROCÈS VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

Présents : Mmes CLEMENT, CHABRIDON, VIARDOT, VAUCHER, et PARENT, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, RAVAT, LEBEAU et PANNETIER

Excusés : Mrs RAY et BENON, Mmes DAGOREAU et BOURACHOT

Mme le Maire procède à la lecture du procès-verbal du 13 Novembre 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée une délibération pour payer les investissements avant le vote du budget 2026. Le conseil municipal accepte.

M LEBEAU est désigné secrétaire de séance

Demande de participation pour Des frais d'obsèques : La commune de Fleurville a reçu une demande pour participer à des frais d'obsèques. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte de verser une aide de 200 euros. L'assemblée précise que cette aide est accordée à titre très exceptionnel compte tenu de la situation familiale.

Décision modificative du budget : La commune en raison d'une baisse des bases d'imposition doit un versement supplémentaire au titre du FNGIR. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de créditer la somme de 5000 euros au compte 739221 et de débiter le compte 611 du même montant.

Convention d'occupation de la salle communale par les associations et tarif de locations : Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de membres présents, autorise le Maire à signer une convention d'occupation des salles communales par les associations qui utilisent les salles. Par ailleurs, le conseil municipal, après délibération (9 voix pour 01 voix contre), dit que les associations qui occupent les salles organisant des activités tarifaires (gymnastique, danse et cours d'italien) devront une location à la commune, 300 euros pour deux occupations par semaine et 150 euros pour une occupation par semaine dans la grande salle et 50 euros pour une occupation par semaine dans la petite salle.

Paiement des investissements avant le vote du budget 2026 : Afin de pouvoir payer des dépenses d'investissement déjà engagées sur 2026, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à établir les mandats suivants : logiciel informatique pour 390 euros et installation pour la video surveillance pour 4810 euros.

Comptes-rendus de réunions diverses :

- Assemblée générale du SYDESL : Les nouveaux contrats gaz et électricité ont été signés avec gaz de Bordeaux, Octopus et Enedis. La commune va redemander un bilan énergétique. Les travaux d'enfouissement de la partie sud du lotissement seront pris en charge en 2026
- Réunion des digues : Il faudra établir un règlement pour le fonctionnement des digues.
-

Questions diverses :

- Certains volets roulants de la salle des fêtes sont défectueux, des devis seront demandés.
- Mme le Maire informe des réponses de mesdames Mercier et Matray, Sénatrices, concernant notre courrier les informant de la présence sur notre territoire des gens du voyage. Elles ont toutes deux saisi Monsieur le Préfet.

La séance est levée à 20 heures

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 Janvier 2026 à 20h

Le secrétaire de séance

Pascal LEBEAU



Le Maire

Patricia CLÉMENT

